



## 2.13 Fiche d'information : Protection et sécurité en ligne

*Les photographies, les films, les séquences vidéo et les médias sociaux sont un excellent moyen de faire connaître les activités et les programmes de football. Ils peuvent être utilisés pour célébrer des réalisations, promouvoir des activités et tenir les gens informés. Des séquences peuvent également être enregistrées pour le développement et l'analyse des performances.*

Risques pour les adultes	Risques pour les enfants
<p>Leur communication avec les enfants peut être mal interprétée, entraînant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>· une éventuelle enquête</li><li>· d'éventuelles mesures disciplinaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Accès, utilisation ou partage inappropriés concernant les données personnelles, par exemple noms, adresses électroniques ou numéros de téléphone</li><li>· Contacts non désirés avec des adultes ayant des intentions illicites ou douteuses</li><li>· Réception de contenu à caractère offensant ou autrement inapproprié</li><li>· Harcèlement en ligne</li><li>· Manipulation pour abus sexuel</li></ul>

### Principes généraux

Réfléchissez bien aux connexions établies en ligne. Une fois qu'une personne est connectée, envoie un message ou ajoute une personne en tant qu'ami ou abonné, elle peut voir tout ce qui est posté à moins de régler les paramètres de confidentialité. Par précaution, rien ne devrait être publié sur les médias sociaux sans autorisation. Cela inclut les messages directs aux enfants et la publication de commentaires sur les sites de médias sociaux susceptibles de compromettre le bien-être d'un enfant, de lui porter préjudice ou de nuire à la réputation de l'association / du club.

Les entraîneurs et les bénévoles ne devraient pas être « amis » en ligne avec des enfants de leurs équipes sur leurs comptes personnels. Les SMS ou messages groupés incluant les parents ou via la page Web ou un système de discussion d'un club / organisation

devraient être utilisés plutôt que des pages personnelles comme sur Facebook. La sécurité et la transparence des informations est ainsi garantie. Tout le monde peut voir ce qui est dit et il est moins probable que les intentions soient mal comprises.

Les messages, images ou vidéos abusifs, discriminatoires ou sexuellement explicites ne devraient jamais être publiés en ligne. Toutes les communications devraient se faire par l'intermédiaire des parents ou des tuteurs, dans la mesure du possible et sauf accord contraire.

Tout message ou commentaire abusif, discriminatoire ou sexuellement explicite reçu devrait être signalé à la personne de référence en matière de sauvegarde. Toute personne ayant un comportement qui pourrait raisonnablement être considéré comme inapproprié, qu'il s'agisse de filmer ou de photographier des enfants ou d'utiliser les médias sociaux, devrait être signalée. Les contenus de ce type qui ont été reçus ne devraient PAS être envoyés à la personne de référence, car cela peut être considéré comme une infraction au regard du droit international. Il convient en l'occurrence d'avertir la personne de référence que ces contenus ont été reçus.

Dans de nombreux cas, la meilleure réaction consiste à s'abstenir de répondre, car des réponses risquent d'aggraver la situation. Ne supprimez pas les messages ou autres contenus avant que la personne de référence en matière de sauvegarde n'en ait été avisée, car ils peuvent être nécessaires comme preuves.

### Médias traditionnels

---

Il peut être difficile de surveiller et de contrôler la couverture que les médias traditionnels accordent au football. C'est particulièrement le cas lorsqu'ils ne sont pas invités par des clubs / organisations. Toutefois, lorsque les médias sont invités, des conseils peuvent être fournis sur la manière dont ils peuvent contribuer à la sauvegarde des enfants. Les mesures suivantes peuvent notamment être mises en œuvre :

- S'assurer que les parents et les enfants consentent à l'utilisation de leurs photos / vidéos et identifier tout enfant qui n'aurait pas préalablement donné son autorisation aux médias.
- Informer les médias que l'organisation vise à créer un environnement sûr et amusant pour tous les enfants et expliquer l'engagement en faveur de la sauvegarde.
- Demander aux médias de ne pas prendre de photos d'enfants assimilables à de l'exploitation ou préjudiciables, p. ex. des photos / vidéos d'enfants dévêtus.
- Indiquer les zones d'accès restreint et demander aux médias de les respecter.
- Ordonner aux médias de ne pas pénétrer dans les vestiaires, en aucun cas.
- Demander aux médias de ne pas publier d'informations personnelles sur les enfants, telles que des adresses.